

COMMUNE DE MOUDON

RAPPORT DE COMMISSION AU CONSEIL COMMUNAL

Objet : Demande d'un crédit de CHF 60'000.- pour l'achat de containers à verre et l'aménagement de places de récolte de déchets

Préavis N° 27/18

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La commission nommée pour cet objet s'est réunie le 13 février 2018 à la salle de Mazan. Elle était composée de Mesdames Sevdije Avdyli, Anne Salomon et de Messieurs Kurt Lehmann et votre serviteur rapporteur, Monsieur Cédric ALTHAUS s'étant excusé.

Nous remercions Madame la municipale Michèle Pidoux-Jorand et Monsieur Gilbert Pidoux chef du secteur voirie pour leurs explications sur la gestion des déchets en particulier la récupération du verre.

En préambule : On nous donne des informations sur une partie des matières recyclables à Moudon :

- 1 pour le papier-carton il y a un tri qui se fait à l'usine: par exemple les briques de boissons peuvent être retirées et recyclées dans une autre usine, laqu'elle a fait une découverte de haute valeur recyclable avec ce carton qui la compose (à titre d'essai depuis juillet 2017).
- 2 Malheureusement pour le plastique il a de la peine à trouver une autre vie, plusieurs entreprises ont essayé, sans résultat. Notons

que les autres types de plastiques sont repris par les commerces de détail gratuitement.

- 3 Les capsules de café sont récupérées, et les restants de café servent à faire du biogaz (les capsules Nespresso revoient leurs copies, actuellement toutes les capsules confondues sont reprises !)
- 4 Développement sur le verre :

Pour l'heure quatre emplacements de containers dans la commune, il est prévu de créer trois emplacements supplémentaires :

- Chemin du Chalet-Rouge,
- Avenue de Cerjat
- Avenue de Bussy (Près de l'Arsenal) en prévision du développement du quartier St-Michel (remplacement de celui qui se trouve vers l'Oasis).

Le verre doit être trié par couleur par les utilisateurs, car il est rémunéré suivant les couleurs entre 8 et 9 CHF la tonne, de plus la commune reçoit de la CODEB CHF 12'000.- par année (retour de la taxe enlèvement anticipé).

Actuellement le tri laisse à désirer, avec les futurs containers il y a trois éléments, un par couleur et autre avantage lorsqu'un est plein ou plusieurs aux différents endroits, le service de Voirie qui gère cette activité et qui a la responsabilité, avertit la maison Transvoirie pour les vider dans un camion, les containers restent sur place contrairement à ce qui se fait aujourd'hui.

Le container à verre de la déchèterie reste d'actualité, le mélange de couleurs n'a pas de conséquence suivant l'utilisation, mais rapporte moins que le tri ! notons également que dans ce préavis, les containers à verre pour la Rue du Château ne sont pas compris, vu leur déplacement futur ! (ce qui explique l'achat de 18 containers).

Choix du matériel :

Trois offres ont été demandées : Transvoirie, Ferroflex et Villiger. A Qualité égale, la meilleure marché a été retenue.

Remarques :

La commission, au vu de l'état des containers actuels qui arrivent en bout de course malgré plusieurs soudures, et de l'opportunité de créer d'autres lieux pour la récolte du verre mis à part la déchèterie, à l'unanimité des membres présents, vous propose d'adopter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 27/18:
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN :
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :
 1. autorise la Municipalité à acquérir des containers à verre et à entreprendre les aménagements pour des nouvelles places de récolte de déchets,
 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 60'000.- TVA comprise, dont à déduire toute subvention ou aide éventuelle,
 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
 4. prend acte que l'investissement sera amorti au fur à mesure des possibilités du ménage communal, mais en dix ans maximum,
 5. donne un accord formel au fait que le montant de CHF 60'000.- soit emprunté en temps voulu, aux meilleures conditions du marché.

Pour la commission

Le rapporteur : Volery Pierre-Alain